

Ploërmel

Amap : les premiers paniers seront livrés le 27 mai

mardi 18 mai 2010



- Deux fournisseurs sont pour le moment engagés dans l'Amap : pour les primeurs, la ferme de Bréhélin à Guéhenno, représentée par Soazig Le Bot, et pour les pommes de terre, le Gaec Labbé, à Augan.



- Éric Vilmen, secrétaire général de l'Amap de Ploërmel, insiste sur l'esprit d'une telle association.

L'Association de maintien d'une agriculture de proximité est en phase opérationnelle. Vingt-trois contrats sont d'ores et déjà signés. Mode d'emploi d'un nouveau style de consommation.

Pourquoi ? Comment ?

L'Amap de Ploërmel, l'Association de maintien d'une agriculture de proximité, prend son envol avec la signature des vingt-trois premiers contrats. C'est le 27 mai que seront livrés les premiers paniers. Mode d'emploi d'un nouveau style de consommation.

L'Amap c'est quoi ?

Une association locale qui met en lien direct l'agriculteur et le consommateur. Ce dernier s'engage à acheter au producteur ses produits de saisons qu'il recevra chaque semaine sous forme de panier. Le contenu, la quantité et les prix, équitables, sont déterminés conjointement. Ils sont payés en avance.

L'agriculteur s'engage de son côté à fournir une grande diversité en matière de produits issus de l'agriculture biologique. Ce mode de consommation a pour vocation de maintenir l'agriculture de proximité, voire d'aider à l'installation de nouveaux agriculteurs. Et de renforcer le lien social.

Quels sont les producteurs ?

Pour cette première année, la ferme de Brémélin, près de Guéhenno, apportera les primeurs, et le Gaec Labbé, à Augan, les pommes de terre. « **Nous sommes sur la piste d'un producteur de miel** », qui pourrait joindre les rangs, rapporte Élisabeth Grégoire, responsable de l'Amap. De même concernant un producteur de légumes, en cours d'installation à Saint-Jean-de-Villénard.

Quelles sont les modalités de l'engagement ?

Quand on signe, c'est pour la période engagée. Le paiement peut se faire en une, deux ou trois fois, par chèques remis à l'avance. Une façon d'assurer une trésorerie aux producteurs, et de cimenter l'engagement des signataires. Il peut arriver qu'un amapien ne puisse un jour venir récupérer son panier. L'idée est alors qu'il en réfère à un autre amapien, qui récupérera pour lui ses produits. Là encore la notion de lien social et d'échanges tient la corde.

Quels contrats sur quelle durée ?

Dès le 27 mai, les premiers paniers de légumes seront livrés. Les amapiens s'engagent sur des paniers à 10 ou 15 €, voire plus. Des paniers composés de produits de saison, donc variable. À titre d'illustration, « **cela ramènera plus ou moins à 2 € par kilo de légumes** », estime Soazig Le Bot, de la Ferme de Brémélin. Pour les pommes de terre, les premières livraisons débiteront en septembre, à raison d'un sac de 10 kg minimum au prix de 10 €. Les engagements portent sur deux périodes : la première sur 24 semaines, jusqu'à début novembre, et la seconde à partir de début janvier sur 23 semaines.

Chaque jeudi, Les distributions se feront dès le 27 mai, de 18 h à 19 h 30. Deux permanences seront tenues mardi 18 et jeudi 20 mai à la salle des Carmes, de 18 h à 19 h. Pour les personnes intéressées, tél. 02 97 74 85 08 (courriel eric.vilmen@wanadoo.fr)